



FICHE ACTION 7

Pacte métropolitain des Solidarités 2024-2027

Axe	<input type="checkbox"/> La prévention de la pauvreté par la lutte contre les inégalités à la racine <input type="checkbox"/> L'amplification de la politique d'accès au travail pour tous <input type="checkbox"/> La lutte contre la grande exclusion <input type="checkbox"/> L'organisation solidaire de la transition écologique
Commune	Ville de Saint-Herblain
Libellé de l'action	Séjours « environnement » sur temps scolaire pour les enfants des QPV
Diagnostic	<ul style="list-style-type: none">• Difficultés pour certains enfants et familles des QPV pour sortir de leur quartier,• Difficulté de laisser leur enfant partir sans un de ses parents• Besoin d'ouverture culturelle, environnementale
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Travailler sur le vivre ensemble- Sortir du quartier et partir à la découverte de nouveaux environnements pour mieux appréhender les enjeux liés à la nature et aux sciences- Sensibiliser les enfants au développement durable, à la transition écologique, leur permettre d'acquérir des comportements leur donnant la possibilité de devenir responsables et acteurs de leur environnement- Développer la pratique des enfants à travers la démarche d'expérimentation
Description	<p>Des séjours environnement avec hébergement sont proposés aux enseignants, aux enfants, aux familles pour 8 classes par année scolaire. Ceux-ci se déroulent sur 2 sites distincts, à savoir le domaine de la Ducherais à Campbon, le centre de la Marjolaine à la Turballe. Les classes partent à la semaine (5 jours) et dorment sur place. Sur les 8 classes, environ 3 par an concernent des écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP)</p> <p>Pour les enfants des quartiers prioritaires, il s'agit souvent d'un premier départ. Ils y font leur premier apprentissage de vie en collectivité tout en appréhendant les difficultés propres à ce mode de vie. Partir, c'est créer une rupture dans le quotidien mais c'est surtout un moment de vie collective où l'élève va découvrir un milieu différent de celui qu'il fréquente habituellement et pratiquer des activités « environnement » originales.</p> <p>La Ville finance et organise le transport, l'hébergement, les activités et la mise à disposition d'animateurs « vie quotidienne ». Les enseignants intéressés candidatent et la commission «environnement » (composée de représentants de parents, d'enseignants et d'élus) détermine les classes qui partent en fonction de critères (dont le fait d'être en REP). Les familles paient un tarif au taux d'effort.</p> <p>Le fait d'être parti avec sa classe, facilite ensuite les départs en séjours d'été pour les enfants et leurs familles (400 places/an pour les enfants de 5-12 ans).</p>

Partenaires	Éducation nationale, Conseil départemental, prestataire (FOL49)
Territoire de mise en œuvre	Les enfants sont scolarisés en REP et partent une semaine dans un autre environnement avec leur classe.
Durée	Chaque séjour dure une semaine. L'action est reconduite tous les ans, soit de 2024 à 2027.
Détail des coûts de l'action	Par classe : <ul style="list-style-type: none"> • 700€ transports • 6800€ prestations (animation, hébergement, repas), déduction faite de la subvention du conseil départemental • 2000€ RH (2 animateurs vie quotidienne) • 500€ subvention enseignants Soit 10 000€/ classe, soit 30 000€ pour 3 classes
Indicateurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants des QPV concernés par les séjours sur le temps scolaire
Indicateur national	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes ayant bénéficié des actions en matière de prévention et de traitement du décrochage scolaire et/ou des actions d'ouverture à la culture, aux sports, aux loisirs

	2024	2025	2026	2027
Total du budget	30 000€	30 000€	30 000€	30 000€
Part Commune/CCAS (50%)	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€
Part État/NM - Pacte solidarités (50%)	15 000€	15 000€	15 000€	15 000€